

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/44

L'an deux mil quinze, le vingt-deux septembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 14 septembre 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : COING Jean-Pierre (pouvoir à Bernard MICHEL), PINATEL François, GONON Florence (pouvoir à Gilbert MICHEL), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BERARD Guy

ÉLABORATION D'UNE CARTE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 6 mars décidant l'élaboration d'une carte communale.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, seule la société ALPICITÉ, 05200 EMBRUN, a répondu.

Le Conseil municipal, après analyse de l'offre et audition de la société, à l'unanimité :

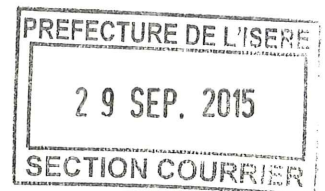
ACCEPTTE la proposition – tranche ferme – de la société ALPICITÉ pour un montant total HT de 17 400 €.

SOLLICITE l'aide financière la plus élevée possible du Parc National des Ecrins et du Conseil départemental de l'Isère.

AUTORISE le Maire à effectuer toute démarche nécessaire à la bonne exécution de ces décisions.

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,



Le Maire,
Bernard MICHEL

